

ANALYSE DES PLIS

Marché de service d'insertion sociale et professionnelle Entretien et Gestion environnementale de l'Ecopôle du Val d'Allier

I. Rappel du marché

Objet : Marché de service d'insertion sociale et professionnelle

Consultation : Entretien et Gestion environnementale de l'Ecopôle du Val d'Allier - SEAT

Type d'activités : aménagement et autre agencement de terrain relevant de plusieurs spécialités

Type de marchés : marché non alloti

Procédure : MAPA

Publication réalisée :

Du 16/02/2023 au 13/03/2023 par appel d'offre, date limite de candidature : 14 mars à 10h

Plateforme nationale SYNAPSE : - Numéro consultation : 319570

Dossier téléchargeable sur le site internet du SEAT Ecopole du Val d'Allier : diffusion du lien aux EPCI

Acheteur : SEAT (Syndicat d'Etudes d'Aménagement Touristiques)

Contenu du marché

Ce marché s'inscrit dans le cadre des fonds européens FEADER et de la valorisation de l'axe Allier et du site de l'Ecopole, amplificateur de la transition écologique et alimentaire du territoire

II. Ouverture des plis

Procédure d'ouverture des plis – par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation des marchés publics SYNAPSE :

Nombre de dossiers téléchargés	10
Nombre de plis reçus	1

Dates jugement des offres :

- Ouverture des plis le mardi 14 mars 2023 à 14h

Personnes présentes : M. BUCHE Jean-Pierre (Président SEAT), GRUZELLE Anatole (Coordinateur de projets de l'Ecopôle du Val d'Allier)

Critères d'analyse de l'offre

- 1 – Qualité du dispositif d'accompagnement et de soutien socioprofessionnel envisagé et de la formation proposée aux salariés 50 % - note sur 10 ;
- 2 – Qualité de la proposition d'organisation en moyens humains et matériels pour satisfaire aux exigences du cahier des charges des prestations d'insertion et incluant la maîtrise et la bonne exécution des activités supports sur le champ de la transition écologique 30 % - note sur 6 ;
- 3 – Prix des prestations 20% - note sur 4.

III. Contenu de l'offre

Imprimés DC1 complétés ; DC2 si groupement ; DC 4 si sous-traitant	oui
Une attestation sur l'honneur	oui
Une attestation fiscale et sociale kbis	oui
Une attestation d'assurance	oui
L'acte d'engagement	oui
Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P. cahier joint à accepter sans aucune modification) ;	oui
Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes (Annexe 1 : descriptif du site) et (Annexe 2 : descriptive des travaux) à accepter sans aucune modification ;	oui
Un mémoire explicatif et justificatif des dispositions que le prestataire se propose d'adopter pour l'exécution des prestations du contrat	oui

Commentaire :

Pas de sous-traitance

Chiffres d'affaires de l'association : 151 000€ en 2017

⇒ **Candidature complète**

IV. Analyse de l'offre

Un appel d'offre a été publié par le SEAT pour l'actualisation de son plan de gestion, **projet visant la planification de l'aménagement durable du site de l'Ecopôle du Val d'Allier.**

Pour rappel, la sélection des candidatures et le jugement des offres ont été effectuée dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique :

- Les critères pour la sélection des candidatures ont été retenus sur la base de garanties et capacités techniques et financières :
 - 1 Valeur technique de l'offre : 60%
 - 2 Prix des prestations : 30%
 - 3 Performance environnementale : 10 %
- Le présent marché a fait l'objet d'une seule candidature suite à l'appel d'offre et la publication du marché et du DCE par le SEAT
- La LPO AURA a présenté sa candidature sous la forme d'un pli électronique
- L'analyse de la candidature a été faite à partir :
 - Sur le critère technique : de la note méthodologique remise par le candidat, des références présentées par l'opérateur économique, des compétences et de l'expérience des salariés dédiés à l'opération et des moyens alloués à l'opération
 - Sur le critère financier : à partir du détail estimatif des coûts
 - Sur le critère de la prise en compte de la performance environnementale : 10 %
- Explication de la notation de l'offre du candidat LPO :
 - Valeur technique : 6/10
 - Prix des prestations : 6/6
 - Performance environnementale : 2/4

Note globale donnée sur 20 par l'addition des trois critères : **14/20**

Remarque : le critère technique et le suivi des travaux pourrait être plus justifié dans l'offre

Considérant :

- Que l'offre de **Régie de territoire des deux rives** présentent l'ensemble des qualités techniques requises pour réaliser les études et travaux nécessaires à l'aménagement, la gestion et la restauration de l'ENS de l'Ecopole du Val d'Allier en concertation avec le maitre d'ouvrage,
- Que l'offre est acceptable au regard de la prestation proposée,

Il est proposé au comité syndical qui se réuni le 15 mars 2023 de retenir la proposition de la LPO AURA.

Le 14 mars 2023
A Pérignat sur Allier

